

## Le comité fait son cinéma

et vous donne rendez-vous le mardi 6 juin 2023 à Massy !



Lors des **portes ouvertes de l'Udaf le 11 mai 2023**, le **comité des usagers a présenté en avant-première le court métrage « Mes droits et mes libertés ».**

Ce film sera proposé pour un festival sur le thème « pouvoir d'agir », organisé par l'IRTS des Hauts-de-France.

« *Merci pour l'accueil, c'était super, je suis très content d'être venu et d'avoir participé au brunch partenaires.* » Romain

« *Les gens étaient étonnés de notre reportage, qu'est-ce que c'est une curatelle et une tutelle, avec la nouvelle loi de 2019, on a le droit*

*d'être libre.* » Patricia

« *Les gens étaient très contents du boulot que l'on a fait.* » Denis

« *J'étais ému, j'en ai lâché les larmes.* » Eugène

« *Les gens étaient surpris de notre travail malgré notre handicap.* » Patricia

Les participants au comité des usagers ont imaginé des situations de la vie quotidienne, où les personnes en curatelle et en tutelle peuvent avoir du mal à faire connaître leurs droits. Devant et derrière la caméra, ils ont mis en scène et joué les situations, pour créer une collection de onze clips vidéos.

**Le comité vous donne rendez-vous au Cinémassy, le mardi 06 juin à 10h ou à 11h pour la projection de l'ensemble des capsules vidéos.**

**Ces films sont utiles pour tous : usagers, partenaires, famille, entourage, voisinage ...**

« *Venez voir l'aboutissement de notre travail, ce sera une récompense et une reconnaissance pour nous tous.* » Laurence

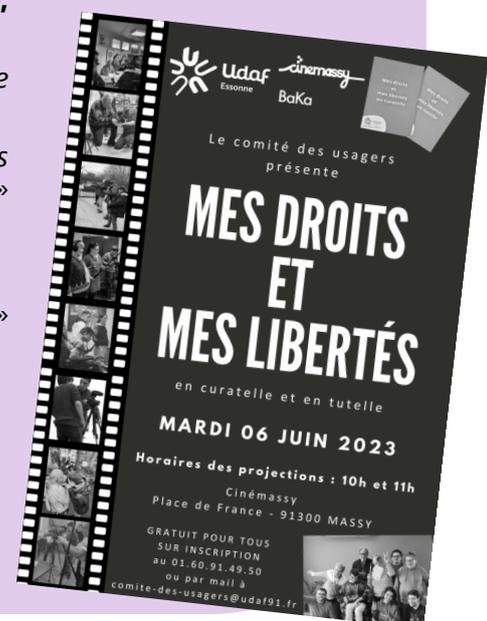
« *On s'est battu pour faire comprendre aux gens que nous sommes tous égaux mais différents, on est tous des êtres humains avec des droits.* » Eugène

« *C'est une participation positive du travail accompli.* » Yves

« *C'est le travail des personnes handicapées qui ont fait le film.* » Stéphane

**On vous attend, inscrivez-vous :**

➔ par téléphone au 01 60 91 49 50 ou par mail à [comite-des-usagers@udaf91.fr](mailto:comite-des-usagers@udaf91.fr)



## Échanges entre le comité des usagers et les membres du bureau de l'Udaf



Le 16 février 2023, deux membres du comité des usagers ont participé à une réunion du Bureau de l'Udaf. Ils ont été les porte-paroles de tous les membres du comité.

Ils ont interrogé la présidente, les administrateurs et le directeur de l'Udaf.

### ➤ Quelles sont les missions des administrateurs ?

Les administrateurs sont 29 bénévoles. Leur mission principale est de donner un avis sur les décisions de gestion de l'Udaf

### ➤ Comment l'Udaf est-elle financée et comment les salariés sont-ils payés ?

Il y a plusieurs sources de financement. Pour le service de protection juridique des majeurs, l'Etat attribue un budget à l'Udaf et les usagers participent par les frais de gestion, en fonction de leurs revenus.

### ➤ Pourquoi les locaux sont-ils difficilement accessibles aux personnes en situation de handicap moteur ?

L'Udaf est consciente de cette difficulté. La structure de l'immeuble ne permet pas de faire tous les aménagements souhaités.

### ➤ C'est très difficile de joindre l'Udaf par téléphone (sonnerie en continue sans accès à la messagerie, échos, bourdonnements...) Que pouvez-vous faire ?

La difficulté c'est qu'il n'y a pas de message annonçant que le salarié de l'Udaf est déjà en ligne. Des essais sont en cours pour améliorer notre accueil téléphonique.



L'Udaf de l'Essonne a un nouveau règlement de fonctionnement.

Il est disponible dans l'accueil de l'Udaf.

## Attention aux arnaques !

« Faites attention aux arnaques en ce moment : sur portable, courrier, ordinateur ...

*J'ai déjà reçu des menaces, j'ai tout effacé - J'ai reçu un mail me disant que j'avais reçu un colis, je l'ai effacé. »*

Ne donnez jamais vos coordonnées bancaires, n'ouvrez jamais les liens sur un mail ou un SMS ! Demandez à une personne de confiance si vous avez un doute.

## Facile à lire et à comprendre

L'Udaf souhaite améliorer les documents mis à disposition des usagers. Nous voulons proposer des documents accessibles à tous.

Le 9 mai 2023, Patricia, membre du comité des usagers, a participé à une formation sur ce sujet. Adeline, du service « Vie Associative » de l'Udaf, y participait aussi.

Patricia nous raconte : « c'était une formation pour écrire un courrier avec les bonnes règles.

*On a fait un exemple d'un texte : les curatelles . Il fallait raccourcir le texte pour qu'il soit plus facile à comprendre. On a dû répondre à des questions « vrai ou faux. »*

*On devait trouver les images les plus simples possibles pour dire un mot.*

*Et c'était bien ! » Patricia*

Le comité de rédaction vous invite à **nous rejoindre au comité des usagers !**

**Rendez-vous le vendredi 29 septembre 2023 à 14h à l'Udaf !**

Pour nous contacter : parlez-en à votre délégué ou écrivez à [comite-des-usagers@udaf91.fr](mailto:comite-des-usagers@udaf91.fr)